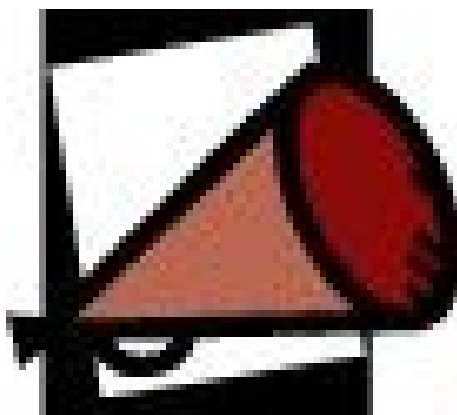


<https://www.pressegauche.org/Covid19-et-le-cours-de-l-or>



Covid19 et le cours de l'or

- International - Afrique -



Date de mise en ligne : mardi 2 juin 2020

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

La Covid-19 responsable d'une pandémie sans précédent qui va engendrer crise économique et crise sociale a provoqué une forte demande pour le métal précieux. Compagnies minières et spéculateurs se frottent les mains : le cours de l'or pourrait atteindre 2000 dollars l'once. Pour les mineurs sud-africains, il s'agit de travailler dans un environnement sûr et de survivre à la contamination.

Tiré du [blogue de l'auteur](#).

L'Afrique du Sud, dont l'économie repose toujours sur l'extraction minière, avait permis la reprise du travail à 50% pendant la phase 4 du confinement et ce travail doit reprendre à 100% dès la phase 3 qui va commencer le 1er juin. Cette reprise du travail à la mine était soumise à un protocole sanitaire strict.

Mais ce protocole n'a pas suffi à arrêter le virus de descendre à 4000 mètres sous terre à Mponeng, la mine d'or la plus profonde du monde, appartenant à Anglo Gold, où 164 personnes ont été testées positives le 24 mai, entraînant sa fermeture immédiate. Toutes les personnes testées positives ont été mises à l'isolement. La mine, située dans la province du Gauteng, près de Johannesburg, emploie 2400 personnes. Dans la province du Limpopo, la mine de Marula, appartenant à Impala Platinum a été fermée après que 19 mineurs ont développé la maladie.

Cette série d'infections montre la vulnérabilité des mineurs à cette nouvelle pandémie. Cette situation a aussi rapproché les deux grands syndicats rivaux opérant dans les mines. Le Syndicat national des mineurs (NUM) exige que tous les mineurs soient testés avant de reprendre le travail à la mine de Mponeng. Le syndicat entend aussi faire valoir la Section 23 de la loi sur la santé et la sécurité dans les mines qui autorise un employé à quitter son travail s'il estime que sa sécurité et sa santé sont en danger. Le syndicat estime que l'infection par le Coronavirus est un facteur de danger, d'autant plus que la comorbidité est très élevée chez les mineurs dont beaucoup souffrent de tuberculose ou de silicose.

Le syndicat rival, l'Association des travailleurs des mines et de la construction, AMCU, a déjà déposé un recours devant le tribunal pour obliger le département des mines à imposer un protocole sanitaire minimum dans les mines et il voudrait surtout que des tests soient pratiqués sur tout le personnel employé par les mines.

Ces exigences sont un véritable défi au Ministre des mines et de l'énergie, Gwede Manstashe, lui-même ancien dirigeant du NUM, qui voudrait que l'activité minière reprenne au plus vite. Il peut jouer sur le besoin de la plupart des mineurs de reprendre le travail, mais les menaces des deux syndicats sont aussi bien réelles. Pour bien se faire comprendre le NUM demande que tous les dirigeants des compagnies minières qui ne respectent pas le protocole COVID 19 soient arrêtés. « Nous ne permettrons pas une situation où nos adhérents et les autres travailleurs seraient sacrifiés pour les profits de ces compagnies sans cœur, ni morale »

L'historien Charles van Onselen, dans son dernier ouvrage *The night Train* Editions Jonathan Ball 2019 (non traduit) écrit « Tous les Blancs savaient que la prospérité du pays dépendait de l'industrie minière mais personne ne voulait voir que le travail forcé des Noirs rendait ce système possible et rentable ». Un virus aveugle et versatile qui peut attaquer sans discrimination, va-t-il ouvrir les yeux sur les conditions de travail de ceux qui continuent de faire la richesse du pays ?